



TRAVAUX EN COURS DANS MELUN

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.35 du 16/01/2025	Du 13/05/2024 au 30/05/2025 suivant les recommandations du service Voirie de la Ville Rue Edouard Branly et avenue Charles Péguy	Aménagement du TZEN 2	ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, AGILIS, EIFFAGE ENERGIE pour le Département	<u>Pour information – arrêtés 2024.575 du 07/05/2024, 671 du 27/05/2024 et 2024.1050 du 22/08/2024 prorogés</u> Circulation routière rue Edouard Branly interdite dans le sens place des Trois Horloges / route de Voisenon. Déviation mise en place par les rues des Castors puis Jacques Oudot. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.537 du 29/04/2024	Du 27/05/2024 au 16/05/2025 RD 1605 – rond-point de WOODI	Création d'une passerelle piétonne - voie au dessus de la Route Départementale 1605	NGE GC pour l'Agence Routière Départementale de Melun	<u>Pour information – arrêté 2024.515 du 24/04/2024 abrogé</u> Circulation routière sur la RD 1605 réduite d'une voie en direction de Montereau et sera interdite la nuit du mardi 28 janvier 2025, de 20h00 à 06h00. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.808 du 18/06/2024	Du 01/07/2024 au 31/08/2025 place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint- Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon	Aménagement de voirie	JEAN LEFEBVRE IDF, STRF, CITEOS, TERIDEAL et CHADEL pour la Ville	<u>Pour information</u> Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, circulation routière place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint-Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon pourra être réduite par panneaux réglementaires et/ou hommes trafic, ou interdite par panneaux réglementaires et déviée par les rues adjacentes. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2025.146 du 12/02/2025	Du 05/08/2024 au 30/04/2025 Rue de Montaigu – Restaurant du Groupe Scolaire de Montaigu	Pose de barrières HERAS dans le Groupe Scolaire	VITTE pour la Ville	<u>Pour information – arrêtés 2024.987 du 30/07/2024 et 2024.1051 du 22/08/2024 prorogés</u> L'entreprise VITTE devra impérativement signaler leur chantier en amont et en aval et devra délimiter une zone de travaux afin de travailler en toute sécurité.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.156 du 17/02/2025	Du 28/10/2024 au 23/05/2025 Cours Théodore Monod	Pose du pilier de la Passerelle avec neutralisation de la voie partagée dans sa totalité	NGE GC pour la Ville	<u>Pour information – arrêtés 2024.1312 du 24/10/2024 et 2024.1362 du 15/11/2024 prorogés</u> Circulation routière sur la voie partagée cours Théodore Monod interdite à tous véhicules, cycles et piétons. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1322 du 30/10/2024	Du 18/11/2024 au 27/06/2025 Contre allée de l'avenue Charles Péguy et la rue Etienne Gislou	Interdiction de stationner et de circuler de jour comme de nuit sur la totalité de la contre allée de l'avenue Charles Péguy dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	AGILIS pour ROUTES ET CHANTIERS MODERNES	<u>Pour information</u> Le schéma de balisage devra être respecté. La totalité du stationnement et la circulation seront interdits sur la contre-allée de l'avenue Charles Péguy entre la rue Edouard Branly et la rue Etienne Gilson. Déviation piétonne sera mise en place de part et d'autre du chantier et les accès riverains seront maintenus.
2024.1398 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 29/08/2025 (travaux de jours et de nuits) Boulevard Gambetta et carrefour des quais du Maréchal Foch et Alsace Lorraine	Travaux de dévoiement, d'approfondissement, de reprise des branchements et de chemisage du réseau principal	GAIA TP et SADE pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Circulation routière boulevard Gambetta réduite d'une voie suivant l'avancement des travaux, côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair. Durant le mois de décembre 2024, des travaux boulevard Gambetta auront lieu de nuit de 21h00 à 06h00. Aucuns travaux ne seront autorisés durant la période du 20/12/2024 au 06/01/2025 (Fêtes de fin d'année). Stationnement côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/08/2025. Stationnement interdit sur 4 places sur le parking derrière le Monument aux Morts pour les travaux de pompage. Stationnement interdit sur 10 places sur le parking Promenade de Vaux pour l'installation de la base vie du chantier. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1475 du 11/12/2024	Du 12/12/2024 au 11/12/2026 Avenue et place Galliéni	Pose de massifs béton pour branchement provisoire	SACR pour la SPL – Melun Val de Seine	<u>Pour information</u> Circulation routière place et avenue Galliéni pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 11/12/2026. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.397 du 27/03/2025	Du 06/01/2025 au 25/04/2025 Rue Robert Schuman	Terrassement pour renouvellement réseau gaz	ECR pour GRDF	<u>Pour information – arrêté 2024.1511 du 19/12/2024 prorogé</u> Circulation routière rue Robert Schuman pourra être réduite et alternée par feux tricolores et / ou hommes trafic. Les travaux aux abords des groupes scolaires se feront obligatoirement de 09h00 à 16h00. Déviation pourra être mise en place par les rues adjacentes ou par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue. Stationnement de tout véhicule interdit rue Robert Schuman sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025.
2024.500 du 23/04/2025	Du 06/01/2025 au 23/05/2025 Route de Voisenon - plaine des Sports – Ecoquartier	Aménagement d'un terrain de sport	EIFFAGE ROUTE et QUALI-CITE pour la Ville	<u>Pour information – arrêté 2024.1530 du 26/12/2024 prorogé</u> Circulation routière route de Voisenon au niveau de la plaine des Sports et la sente piétonne pourra être réduite ou interdite par panneaux réglementaires. Stationnement de tout véhicule interdit afin de permettre les entrées et sorties des véhicules de chantier depuis la plaine des Sports vers la route de Voisenon à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 23/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.25 du 08/01/2025	Du 07/01/2025 au 27/06/2025 60 rue Saint-Liesne – chantier l'Epure	Livraisons et approvisionnements de chantier de construction	RP CONSTRUCTION pour STRADIM	<u>Pour information</u> Les livraisons de chantier devront impérativement se faire 1 camion à la fois entre 09h00 et 11h00 et de 14h00 à 16h00 ou tôt le matin avant 07h00 sous validation des Services Techniques de la Ville. Aucun poids lourd ne devra stationner sur les trottoirs ou rester en attente sur la chaussée. Une zone d'attente est prévue vers SERENICAR route de Nangis à la charge des entreprises et chauffeurs de communiquer entre eux. En ce qui concerne les livraisons poids-lourds, ces dernières devront impérativement arriver et repartir par la route de Nangis. Aucun poids-lourd ne sera autorisé à la circulation dans le boulevard de Maincy et en direction du Centre-Ville. Les entreprises exécutant les travaux devront fournir obligatoirement un plan de circulation à tous les chauffeurs. Par ailleurs, la présence d'un homme trafic sera obligatoire pour les entrées et sorties des poids-lourds. Pour toutes demandes de livraisons exceptionnelles, les entreprises devront impérativement prévenir les Services Techniques de la Ville 15 jours avant la date d'intervention. La chaussée devra impérativement rester propre aux abords du chantier. La Mairie de Melun se réserve le droit d'intervenir à tout moment pour stopper les livraisons ou toutes autres interventions en cas de non-respect des restrictions visées ci-dessus. Ces prescriptions visées ci-dessus sont valables à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 27/06/2025.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.492 du 18/04/2025	Du 20/01/2025 au 09/05/2025 2 – 4 rue Robert Schuman	Pose de câbles et d'un coffret ENEDIS	ECR pour ENEDIS	<u>Pour information – arrêtés 2025.41 du 16/01/2025 et 2025.394 du 27/03/2025 prorogés</u> Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 09/05/2025.
2025.193 du 28/02/2025	Du 21/01/2025 au 02/05/2025 Rue de la Courtille et rue de la Rochette	Dévoiement des réseaux dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	TPF pour ENEDIS	<u>Pour information – arrêtés 2025.19 du 08/01/2025 et 2025.173 du 24/02/2025 prorogés</u> Suivant l'avancement du chantier, circulation routière rue de la Courtille réduite de deux voies. Des travaux seront effectués rue de la courtille, sur trottoir, avec neutralisation de la piste cyclable. Afin que l'entreprise effectue des travaux de traversée de chaussée rue de la Rochette, circulation routière interdite de 09h00 à 16h00 à l'intersection rue de la Rochette entre la rue du Général Lenfant et la rue Doré. Déviation mise en place par le boulevard Henri Chapu. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue de la Courtille. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Une déviation piétonne et de la piste cyclable sera mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.43 du 16/01/2025	Du 22/01/2025 au 29/04/2025 Rue Dian Fossey et rue de la Pépinière - Ecoquartier	Aménagement du local du RDC lot 1B2	CREDIT AGRICOLE pour la Ville	<u>Pour information</u> Stationnement de tout véhicule interdit devant le lot 1B2 sur toutes les places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux (<u>l'accès aux piétons sera interdit autour du lot 1B2</u>).
2025.316 du 18/03/2025	Du 10/03/2025 au 02/05/2025 206 rue Georges Louis Buffon - Ecoquartier	Pose d'un coffret « CIBE »	EESM pour ENEDIS	<u>Pour information – arrêté 2025.180 du 25/02/2025 prorogé</u> Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 206 rue Georges Louis Buffon sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.295 du 13/03/2025	Du 17/03/2025 au 16/05/2025 Rue Etienne Gilson	Installation d'une base vie et zone de stockage	TPSM pour CALORIA	<u>Pour information</u> Stationnement de tout véhicule interdit rue Etienne Gilson sur la totalité des deux côtés du virage devant la chaufferie pour permettre la circulation des poids lourds et engins de chantier et sur plusieurs places pour la base vie et le stockage à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Les camions de l'entreprise ne devront pas gêner les livreurs des groupes scolaires ainsi que la défense incendie. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.306 du 14/03/2025	Du 17/03/2025 au 06/07/2030 Rue Séjourné et passage de la Gare	Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal	INEO, NGE GC et SNCF G&C pour la SNCF Gares et Connexions, DexGIF	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Séjourné et passage de la Gare pourra être interdite ou sera interdite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule sera interdit rue Séjourné et passage de la Gare à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/07/2030. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux. Déviation piétonne avec accessibilité PMR au sud de la Gare également mise en place.
2025.295 du 13/03/2025	Du 17/03/2025 au 16/05/2025 Avenue Charles Péguy	Dévoisement du TZEN 2 et renforcement du réseau de chauffage urbain	TPSM pour CALORIA	<u>Pour information</u> Circulation routière : - mise en sens unique avenue Charles Péguy entre l'avenue Antoine de Saint-Exupéry et le square Prosper Mérimée, - interdite avenue Charles Péguy entre le square Prosper Mérimée et l'avenue Antoine de Saint-Exupéry excepté pour les poids lourds et engins de chantier. Le segment de l'avenue Charles Péguy entre l'avenue Antoine de Saint-Exupéry et la place des Trois Horloges sera fermé sur une voie et régulé par des feux tricolores ou hommes trafic (en fonction de l'aménagement du chantier, les feux de circulation actuels seront remplacés par des feux provisoires ou hommes trafic). Les GBA devront être placés sur l'axe médian de l'avenue Charles Péguy tout en préservant un passage de 3 mètres pour assurer un passage fluide des bus. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit avenue Charles Péguy sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.163 du 19/02/2025	Du 20/03/2025 au 09/05/2025 19 rue du Presbytère	Installation d'une base vie et stockage de matériels de chantier	IPISONORME pour le Cabinet Montesquieu	<u>Pour information</u> Circulation routière rue du Presbytère pourra être réduite. Stationnement de tout véhicule sera interdit devant le 19 rue du Presbytère sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 09/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.435 du 07/04/2025	Du 24/03/2025 au 25/04/2025, de 09h00 à 16h00 Pont Notre Dame – RD 415A	Travaux d'étanchéité des chambres de visite	SOGEA IDF pour le Département	<u>Pour information – arrêtés 2025.293 du 13/03/2025 et 2025.369 du 25/03/2025 prorogés</u> Circulation routière sur le pont Notre Dame RD 415A réduite d'une voie et demi. Le schéma de balisage sera effectué par l'Agence Routière Département de Melun. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation de la piste cyclable mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.294 du 13/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 3 Route de Nangis	Remplacement en lieu et place d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Stationnement interdit devant le 3 route de Nangis sur 6 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.350 du 21/03/2025	Du 24/03/2025 au 25/04/2025, de 09h00 à 16h00 1 rue de Dammarie	Travaux de génie civil pour le renouvellement de la borne de recharge électrique	TPSM pour ENDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière rue de Dammarie interdite sur une voie dans le sens rue du Docteur Pouillot / boulevard Chamblain. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 3 rue de Dammarie sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.317 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 15 bis boulevard Chamblain	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Stationnement interdit devant le 15 bis boulevard Chamblain sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.323 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 23 route de Nangis	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Stationnement interdit devant le 23 route de Nangis sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux
2025.318 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 32 rue Farcy	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Circulation routière rue de Farcy pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit devant le 23 -25 rue de Farcy sur 4 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.319 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 5 impasse du Filoir	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Circulation routière impasse du Filoir pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant le 5 impasse du Filoir sur 4 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.349 du 21/03/2025	Du 24/03/2025 au 25/04/2025 Parking du boulevard Chamblain devant le Cinéma « Les Variétés »	Travaux de génie civil pour le renouvellement de la borne de recharge électrique	TPSM pour ENEDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière sur le parking du boulevard Chamblain pourra être réduite. Stationnement de tout véhicule interdit sur le parking du boulevard Chamblain sur 13 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.322 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 30 rue Albert Moreau	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Albert Moreau réduite d'une voie et alternée par panneaux réglementaires et / ou hommes trafic et / ou feux tricolores. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit devant le 30 rue Albert Moreau sur 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.330 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 27 rue Rosa Bonheur	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Rosa Bonheur pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement sera interdit devant le 27 rue Rosa Bonheur sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.321 du 18/03/2025	Du 24/03/2025 au 02/05/2025 16-18 rue Joyeux	Remplacement d'un poteau Télécom	CIRCET pour ORANGE	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Joyeux pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit devant le 16-18 rue Joyeux sur 4 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.378 du 26/03/2025	Du 26/03/2025 au 25/04/2025 Carrefour du parking du boulevard Chamblain – sur trottoir	Raccordement d'un C4 pour une borne IRVE	ENEDIS pour leur compte	<u>Pour information</u> Circulation routière boulevard Chamblain pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30km/h sur cette voie. Stationnement de tout véhicule interdit sur le parking du boulevard Chamblain sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.299 du 13/03/2025	Du 07/04/2025 au 09/05/2025 60 rue Saint-Liesne	Terrassement pour raccordement électrique	SOBECA pour ENEDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière réduite d'une voie rue de Vaux et interdite sur la rue des Récollets. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue Saint-Liesne Stationnement de tout véhicule interdit rue Saint-Liesne, rue de Vaux et rue des Récollets sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 09/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.407 du 01/04/2025	Du 07/04/2025 au 16/05/2025 Rue de la Courtille	Dévoisement du réseau ORANGE	MBTP pour ORANGE	<u>Pour information</u> Circulation routière rue de la Courtille réduite de deux voies du 14/04/2025 au 25/04/2025 (vacances scolaires). Circulation des vélos et trottinettes sur la piste cyclable interdite rue de la Courtille entre la rue du Franc Mûrier et le quai de la Courtille. Ils devront être pied à terre sur le trottoir sur ce tronçon. Vitesse limitée à 30k/h dans cette voie. Stationnement de tout véhicule interdit rue de la Courtille sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.371 du 25/03/2025	Du 07/04/2025 au 25/04/2025 2-8 rue de l'Eperon	Raccordement pour AEP	VEOLIA EAU pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Circulation routière rue de l'Eperon sera interdite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue de l'Eperon sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.443 du 08/04/2025	Du 09/04/2025 au 25/04/2025 Avenue Antoine de Saint-Exupéry	Travaux de génie civil pour raccordement Télécom	HOMES TP LOCATION pour SFR / ERT TECHNOLOGIES	<u>Pour information</u> Circulation routière avenue Antoine de Saint-Exupéry pourra être réduite, alternée par panneaux et / ou hommes trafic. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit avenue Antoine de Saint-Exupéry sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.370 du 25/03/2025	Du 10/04/2025 au 25/04/2025 21 rue de la Chasse	Travaux de génie civil pour raccordement AEP	VEOLIA EAU pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Circulation routière rue de la Chasse pourra être réduite et alternée par hommes trafic. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 21 rue de la Chasse sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne et de la piste cyclable mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.446 du 09/04/2025	Du 11/04/2025 au 04/05/2025, de 08h30 à 16h30 Avenue et place Galliéni, rue André Barchou et rue Dajot	Dévoisement du réseau fibre	EQUANS pour la Ville	<u>Pour information</u> Travaux par demi-chaussée avenue Galliéni et rue Dajot. Travaux sous trottoir place Galliéni, rue André Barchou et avenue Galliéni angle avenue de la Libération. La circulation routière pourra être réduite avenue Galliéni et rue Dajot. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30km/h. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 04/05/2025 : - rue André Barchou côté Centre d'Affaires jusqu'à la pharmacie (zone d'attente des bus), - place Galliéni entre l'avenue de la Libération et la place Galliéni, - devant le 68 rue Dajot sur 3 places. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.194 du 28/02/2025	Du 14/04/2025 au 02/05/2025 2-8 rue de l'Eperon	Enfouissement des réseaux aériens	TPF pour ENEDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière rue de l'Eperon sera interdite. Stationnement de tout véhicule interdit rue de l'Eperon sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.377 du 26/03/2025	Du 14/04/2025 au 25/04/2025 20 rue René Pouteau	Rénovation de la façade et de l'enseigne du Magasin Yves Rocher	FAYS Alexandre, Artisan pour Yves Rocher	<u>Pour information</u> Circulation routière rue René Pouteau pourra être réduite. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 20 rue René Pouteau sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.338 du 20/03/2025	Du 14/04/2025 au 25/04/2025 5 rue de Vaux	Raccordement en France Télécom en Génie Civil sous trottoir	VRD DE LA BRIE pour la Ville	<u>Pour information</u> Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit devant le 5 rue de Vaux sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.196 du 28/02/2025	Du 14/04/2025 au 02/05/2025 Rue Robert Schuman angle avenue Marc Jacquet	Déconstruction avec nacelle	Technique de Sciage au Diamant (T.S.D.) pour le Magasin CASTORAMA	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Robert Schuman et avenue Marc Jacquet pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue Robert Schuman et avenue Marc Jacquet sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 02/05/2025. Une déviation piétonne sera mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.438 du 07/04/2025	Du 14/04/2025 au 16/05/2025, de 09h00 à 16h00 Quai Hippolyte Rossignol entre la rue de l'Ecluse et la limite de Commune Melun / Dammarie les Lys	Pose d'une lisse en bois	EUROVIA et BERNARD BOIS pour la Ville	<u>Pour information – arrêté 2025.381 du 26/03/2025 prorogé</u> Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, circulation routière quai Hippolyte Rossignol, côté Seine, réduite ou réduite et alternée par panneaux réglementaires et/ou hommes trafic et / ou feux tricolores. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit quai Hippolyte Rossignol sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.389 du 27/03/2025	Du 14/04/2025 au 25/04/2025 27 rue des Mézereaux	Renforcement des réseaux BT	EESM pour ENDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière rue des Mézereaux entre l'avenue de Meaux et le 27 rue des Mézereaux interdite excepté pour les riverains. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue des Mézereaux sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne et de la piste cyclable mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.386 du 27/03/2025	Du 14/04/2025 au 23/05/2025 (travaux de jours et de nuits) Rue Paul Doumer, rue Guy Baudoin et rue Saint-Aspais	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	<u>Pour information</u> Circulation routière interdite : - rue Paul Doumer de 21h00 à 06h00, - rue Saint-Aspais de 21h00 à 06h00, - rue Guy Baudoin en journée, - dans la cour de l'Hôtel de Ville à partir de 18h00. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue Paul Doumer, rue Saint-Aspais, rue Guy Baudoin sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 23/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.431 du 04/04/2025	Du 14/04/2025 au 25/04/2025 (travaux de jours et de nuits) Rue du Général de Gaulle entre la rue Contrescarpe et la rue Bancel	Travaux de mise en place d'un double sens de circulation	EUROVIA et CITEOS pour la Ville	<u>Pour information</u> Circulation routière rue du Général de Gaulle entre la rue Contrescarpe et la rue Bancel pourra être réduite ou interdite en journée du 14/04/2025 au 25/04/2025, en journée. TRAVAUX DE NUIT : la circulation routière : - pourra être réduite ou interdite à la hauteur du Carrefour rue du Général de Gaulle / rue Bancel la nuit du 17/04/2025 au 18/04/2025, de 21h00 à 05h00 (réalisation d'une tranchée par demi-chaussée), - interdite rue du Général de Gaulle entre la rue Contrescarpe et la rue Bancel et déviée par la rue des Fossés la nuit du 22/04/2025 au 23/04/2025, de 21h00 à 05h00 (travaux d'enrobés sur chaussée et trottoir), Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit rue du Général de Gaulle entre la rue Contrescarpe et la rue Bancel sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.441 du 08/04/2025	Du 14/04/2025 au 16/05/2025 Place des Trois Horloges	Renouvellement du réseau de chauffage urbain	TPSM pour CALORIA	<u>Pour information – arrêté 2025.390 du 27/03/2025 retiré et remplacé</u> Circulation routière place des Trois Horloges mise en double sens, en direction de la rue du Colonel Picot et interdite en direction de la rue Edouard Branly. La déviation passera par la rue du Colonel Picot. En fonction de l'avancement des travaux, la direction du sens de la gare routière pourra être modifiée ainsi que les quais de pose et dépose des usagers des bus. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.464 du 14/04/2025	Les journées du 14/04/2025 au 06/06/2025, de 08h30 à 16h30 (sauf une nuit de 21h00 à 05h00 devant le parking INDIGO en fonction de l'avancement des travaux) Boulevard Gambetta dans sa totalité	Renouvellement de la canalisation d'eau potable dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	SOGEA ENVIRONNEMENT pour la CAMVS	<u>Pour information –arrêté 154 du 17/02/2025 retiré – agrandissement de la base vie</u> Circulation routière boulevard Gambetta dans sa totalité réduite d'une voie, de 08h30 à 16h30. Des travaux seront réalisés une nuit de 21h00 à 05h00 durant la période des travaux boulevard Gambetta devant le parking INDIGO avec réduction de chaussée et fermeture de l'accès au parking (date à définir en fonction de l'avancement du chantier). Signalisation temporaire du chantier et entretenue par SOGEA ENVIRONNEMENT installée en amont de chaque côté du Pont du Maréchal de Lattre de Tassigny et quai du Maréchal Foch. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement boulevard Gambetta interdit et réservé pour l'entreprise SOGEA sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/06/2025. Le stationnement : - interdit et réservé Promenade de Vaux sur 14 places pour la base vie du chantier de SOGEA ENVIRONNEMENT. - interdit et neutralisé face au 31 rue Eugène Briaïs sur 2 places pour le réfectoire du chantier. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux. Accès aux riverains et commerces maintenus et piétons déviés sur des cheminements sécurisés et carrossables.
2025.486 du 17/04/2025	Du 22/04/2025 au 30/05/2025 206 rue Georges Louis Buffon – Ecoquartier	Déplacement d'un branchement gaz	ECR pour GRDF	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Georges Louis Buffon pourra être réduite ou interdite. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue Georges Louis Buffon sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 30/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.485 du 17/04/2025	Les nuits du 22/04/2025 au 16/05/2025, de 20h00 à 06h00 Rue Edouard Branly angle rue des Frères Lumière	Remplacement d'un regard et d'une cheminée sur chaussée	SERPOLLET pour GRDF	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Edouard Branly et rue des Frères Lumière interdite excepté pour les riverains. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue Edouard Branly et rue des Frères Lumières sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.445 du 09/04/2025	Les nuits du 22/04/2025, 20h00 au 25/04/2025, 05h00 Place Saint-Jean, place Saint-Jean / rue Saint-Liesne à la hauteur de l'Espace Saint-Jean et rue Bancel à la hauteur de la place Saint-Jean	Aménagement de voirie	JEAN LEFEBVRE et STRF pour la Ville	<u>Pour information – travaux bruyants</u> Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, la circulation routière place Saint-Jean, place Saint-Jean / rue Saint-Liesne à la hauteur de l'Espace Saint-Jean et rue Bancel à la hauteur de la place Saint-Jean pourra être réduite par panneaux réglementaires et/ou hommes trafic, ou interdite par panneaux réglementaires et déviée par les rues adjacentes. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement interdit place Saint-Jean, place Saint-Jean / rue Saint-Liesne à la hauteur de l'Espace Saint-Jean et rue Bancel à la hauteur de la place Saint-Jean sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.487 du 17/04/2025	Du 22/04/2025 au 30/04/2025 45 rue des Castors	Inspection télévisée et curage	SNAVEB pour la CAMVS / VEOLIA	<u>Pour information</u> Circulation routière rue des Castors pourra être réduite et alternée par panneaux réglementaires ou hommes trafic ou feux tricolores. Vitesse limitée à 30km/h dans ces voies. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit rue des Castors sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 30/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.488 du 17/04/2025	Du 22/04/2025 au 02/05/2025 Avenue Georges Pompidou, avenue Antoine de Saint-Exupéry et square de Lorient	Alimentation aérienne provisoire ENEDIS pour le chantier et la base vie	BOUYGUES BATIMENT IDF HAS pour HABITAT 77	<u>Pour information</u> Circulation routière : - avenue Georges Pompidou, pourra être réduite, - avenue Antoine de Saint-Exupéry pourra être réduite et alternée par hommes trafic, - et square de Lorient pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement de tout véhicule avenue Georges Pompidou, avenue Antoine de Saint-Exupéry et square de Lorient interdit devant chaque blocs béton à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.419 du 02/04/2025	Du 24/04/2025 au 16/05/2025 21 bis rue de la Rochette	Travaux de génie civil pour raccordement électrique	ECR pour ENEDIS	Pour information Circulation routière rue de la Rochette pourra être réduite par hommes trafic. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 42 rue de la Rochette sur 3 sur places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.501 du 23/04/2025	Du 25/04/2025 au 30/04/2025 Rue de l'Eperon / place Saint-Jean	Terrassement pour pose d'un coffret électrique	EESM pour ENEDIS	Pour information Circulation routière rue de l'Eperon interdite. Stationnement de tout véhicule interdit rue de l'Eperon sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 30/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.507 du 24/04/2025	Du 28/04/2025 au 29/08/2025 Place Saint-Jean	Réfection de la fontaine	CITEOS, SOCRA, TERIDEAL et BORDIN BAUDOUIN pour la Ville	Pour information Travaux réalisés autour de la Fontaine dans l'enceinte du chantier déjà neutralisée de la place Saint-Jean Stationnement interdit place Saint-Jean sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/08/2025. Déviation piétonne avec barrières de police mise en place en périphérie du chantier où seront réalisés les travaux.
2025.427 du 03/04/2025	Le 02/05/2025, de 09h00 à 16h00 4 rue Vaugrain	Nettoyage et réparations gouttières	KM2C pour le Syndic de Copropriété du 4 rue Vaugrain	Pour information Circulation routière rue Vaugrain interdite et déviée par les rues adjacentes. Stationnement de tout véhicule interdit rue Vaugrain sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.494 du 18/04/2025	Du 05/05/2025 au 23/05/2025 21 rue de la Chasse	Raccordement gaz	TPSM pour GRDF	Pour information Circulation routière rue de la Chasse pourra être réduite et alternée par panneaux réglementaires et hommes trafic. Le schéma de balisage devra être respecté. Déviation mise en place par la piste cyclable. Stationnement de tout véhicule interdit rue de la Chasse sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 23/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.504 du 23/04/2025	Du 05/05/2025 au 16/05/2025 1 rue André Malraux angle avenue de Meaux	Remplacement de cadres et tampons d'une chambre Télécom	AA GROUP pour ORANGE	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 16/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.516 du 25/04/2025	Du 12/05/2025 au 02/06/2025 Allée du Marché	Remplacement du bac à graisse	EUROVIA pour la Ville	Pour information Circulation routière allée du Marché entre la rue Gaillardon et la rue de l'Abreuvoir interdite par panneaux réglementaires. Circulation routière pour le chargement et déchargement de marchandises des commerçants du marché autorisée les mercredis et samedis. Déviation des véhicules et piétons mise en place. Stationnement de tout véhicule interdit sur le petit parking du Mail Gaillardon à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 02/06/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.491 du 17/04/2025	Du 14/05/2025 au 30/05/2025 6 rue Edouard Branly	Pose et raccordement d'un coffret ENEDIS	ECR pour ENEDIS	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit rue Edouard Branly sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 30/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.493 du 18/04/2025	Du 21/05/2025 au 22/05/2025 Avenue de la Ferme	Démontage de la grue	BOUYGUES BATIMENT pour leur compte	Pour information Circulation routière avenue de la Ferme pourra être réduite ou interdite et déviée par les rues adjacentes. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit avenue de la Ferme sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 22/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.490 du 17/04/2025	Du 22/05/2025 au 30/05/2025 27-39 rue Claude Debussy	Dépannage électrique	TPF pour ENEDIS	Pour information Circulation routière rue Claude Debussy pourra être réduite ou interdite et déviée par les rues adjacentes. Stationnement de tout véhicule interdit rue Claude Debussy sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 30/05/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les



				travaux.
--	--	--	--	----------

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.502 du 23/04/2025	Du 26/05/2025 au 13/06/2025 41 rue Dajot	Renouvellement d'un branchement gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue Dajot pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit face au 41 rue Dajot sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 13/06/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.503 du 23/04/2025	Du 26/05/2025 au 13/06/2025 46 rue Lavoisier	Renouvellement de deux branchements gaz	ECR pour GRDF	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit rue Lavoisier sur 13/06/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.489 du 17/04/2025	Du 02/06/2025 au 20/06/2025, de 09h00 à 16h00 Route de Voisenon face à la rue André Malraux	Fouille sur trottoir	TPF pour ENEDIS	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit route de Voisenon et rue André Malraux sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/06/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.